

**Décision n° EI-2024 - 28 portant sur l'accréditation du doctorat WASCAL Changement climatique et systèmes climatiques en Afrique de l'Ouest délivré par la Federal University of Technology Akure (FUTA), Nigéria**

**Le Président du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur,**

Vu le code de la recherche, notamment ses articles L. 114-3-1 à L. 114-3-6 ;

Vu la délibération du collège du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur n° 2022-5-01 du 29 septembre 2022 relative aux critères d'accréditation d'un doctorat à l'étranger ;

Vu la décision n° 2023-9 du 16 mars 2023 relative à la procédure d'accréditation à l'international par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ;

Vu la convention n° DEI\_20220407 du 12 mai 2022 relative à l'évaluation/accréditation de sept formations, délivrées par des centres de formation et de recherche affiliés au réseau WASCAL répartis dans sept pays d'Afrique subsaharienne ;

Vu l'avis de la Commission d'accréditation du 25 avril 2024,

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Après avoir constaté que le doctorat Changement climatique et systèmes climatiques en Afrique de l'Ouest délivré par la *Federal University of Technology Akure (FUTA)*, Nigéria, répond aux quatre critères d'accréditation, adoptés par le collège du Haut Conseil le 29 septembre 2022, de la manière suivante :

**CRITÈRE 1 : LA POLITIQUE DU DOCTORAT**

Le doctorat sur les systèmes climatiques d'Afrique de l'Ouest bénéficie de la forte reconnaissance nationale et internationale du département de météorologie de l'Université FUTA, son université d'accueil, et de ses résultats d'excellence en matière d'enseignement et de recherche. Le programme déploie un solide programme de formation et de recherche axé sur les sciences de l'atmosphère et du climat, avec une pertinence pour les systèmes terrestres, préparant les étudiants diplômés à s'engager dans des domaines tels que la gestion de l'eau, l'agriculture et l'énergie. Bien que le programme interagisse avec les acteurs socio-économiques par le biais d'activités de sensibilisation, il est possible de les impliquer plus activement dans la conception et le développement du programme afin de maximiser l'impact sociétal de ses diplômés et de leurs recherches. Le doctorat a établi des partenariats locaux et internationaux pour fournir le soutien nécessaire, y compris l'accès à des installations informatiques de grande puissance. Sa production scientifique s'est considérablement améliorée au fil des ans, atteignant un niveau excellent, bien qu'il soit possible de l'améliorer grâce à une politique de publication bien conçue et à une visibilité et une accessibilité accrues des résultats de la recherche. Le doctorat offre également une exposition internationale à ses doctorants par le biais de voyages d'études et de visites en Allemagne. Toutefois, le partenariat existant pourrait bénéficier d'accords institutionnels plus formels.

**CRITÈRE 2 : LES DISPOSITIFS DE FORMATION, D'ACCUEIL ET D'ENCADREMENT DES DOCTORANTS**

Le doctorat sur les systèmes climatiques ouest-africains met en œuvre un processus de recrutement transparent et de grande qualité. Le programme de formation initiale permet aux doctorants d'acquérir les connaissances et les compétences disciplinaires nécessaires pour aborder les questions relatives aux sciences de l'atmosphère et du climat, en relation avec les systèmes terrestres. Les étudiants bénéficient d'une équipe pédagogique internationale de grande qualité. Toutefois, la participation des acteurs socio-économiques publics et privés est limitée, alors que leurs points de vue pourraient apporter une nette valeur ajoutée au doctorat. Le système de supervision des projets de recherche manque de formalisation et de suivi par la gouvernance du doctorat, ce qui souligne la nécessité d'une orientation plus poussée. Les modalités d'accueil des doctorants dans les laboratoires de recherche doivent être mieux définies pour répondre aux préoccupations. Si les doctorants bénéficient de conditions matérielles et financières adéquates, des difficultés subsistent en ce qui concerne l'accès à des capacités de calcul et à des données de grande puissance. Les possibilités d'échanges internationaux, tels que les visites en Allemagne, sont encouragées mais peuvent nécessiter une facilitation

accrue de la part de la direction du doctorat. Enfin, les critères pour la soutenance finale de la thèse sont clairement définis au niveau de la *School of Post-graduate Studies* et adaptés au doctorat.

### CRITÈRE 3 : L'ATTRACTIVITÉ, LA PERFORMANCE ET LA PERTINENCE DU DOCTORAT

Le doctorat sur les systèmes climatiques d'Afrique de l'Ouest a établi des procédures d'admission claires et bénéficie du réseau WASCAL bien structuré en Afrique de l'Ouest. Alors qu'il n'a attiré qu'un nombre modéré de candidatures pour ses quatre dernières promotions, il a connu une forte augmentation des candidatures pour la cinquième. Cette attractivité accrue est inégale dans les pays du réseau WASCAL et pourrait être renforcée par une analyse qualitative des candidatures et une promotion ciblée du doctorat, en particulier auprès des femmes. Malgré cela, le programme se caractérise par un taux de réussite de 100 % pour les diplômés et une forte intégration sur le marché du travail, principalement dans les universités et les agences météorologiques. Pour maximiser son impact, le doctorat devrait encourager une plus grande participation des anciens étudiants à la formation, à la recherche et à la promotion du programme.

### CRITÈRE 4 : LE PILOTAGE ET L'AMÉLIORATION CONTINUE DU DOCTORAT

Le doctorat sur les systèmes climatiques d'Afrique de l'Ouest s'appuie sur un personnel dévoué et qualifié qui gère le programme et sur un corps enseignant diversifié sur le plan international qui encadre les étudiants. Bien que le programme dispose de ressources humaines, matérielles et financières suffisantes, les conditions d'encadrement peuvent être améliorées, ce qui pourrait renforcer l'efficacité globale du programme. Le programme bénéficierait de l'introduction d'une politique interne ou d'actions visant à promouvoir le développement de carrière des directeurs de thèse et du personnel. La procédure de recrutement des doctorants est bien définie et alignée sur les critères établis par les parties prenantes concernées. En outre, les étudiants ont la possibilité de fournir un retour d'information sur les cours et l'encadrement, ce qui contribue aux efforts continus d'amélioration de la qualité. Toutefois, il est possible d'améliorer la procédure d'assurance qualité en l'alignant plus étroitement sur les politiques du département et de l'université, d'autant plus que la politique de qualité de l'université est encore en cours d'évolution.

#### Article 2

Le doctorat WASCAL Changement climatique et systèmes climatiques en Afrique de l'Ouest délivré par la *Federal University of Technology Akure*, Nigéria est accrédité pour une durée de cinq ans à compter de la date de la présente décision.

#### Article 3

Cette décision est assortie des recommandations suivantes :

- Tirer parti de l'augmentation récente des candidatures pour analyser les demandes et accroître l'attractivité du programme, en particulier parmi les femmes et les candidats extérieurs au Nigéria.
- Déployer un système d'assurance qualité pour tous les aspects du programme de recherche doctorale, depuis le recrutement des étudiants jusqu'au suivi de leur parcours, avec l'aide du département dédié de l'université et conformément aux normes nationales et à celles de WASCAL.
- Mettre en place une gouvernance plus étroite et plus inclusive, incluant des représentants des étudiants.
- Mettre en place des réunions pédagogiques annuelles pour discuter, revoir et améliorer l'ensemble du cursus de formation avec tous les conférenciers et enseignants.
- Structurer/formaliser des partenariats avec un ensemble d'institutions allemandes bien identifiées et reconnues afin d'améliorer les collaborations avec elles.
- Favoriser la recherche collaborative et interdisciplinaire entre les chercheurs impliqués dans le programme et développer des interfaces avec les centres de recherche travaillant sur les questions liées à l'eau, à l'énergie ou à l'agriculture.
- Introduire des cours axés sur les compétences comportementales et l'esprit d'entreprise dans le programme de formation initiale
- Définir une politique de publication cohérente et efficace et améliorer le soutien aux doctorants dans le processus de publication.

#### Article 4

La présente décision sera publiée sur le site internet du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Fait à Paris, le 14 juin 2024

Le président par intérim  
signé

Stéphane LE BOULER